LIVRET D'ACCUEIL

rentrée

2015

sciencespobordeaux.fr

SCIENCES PO Bordeaux

Les valeurs de Sciences Po Bordeaux

Sciences Po Bordeaux a souhaité construire son projet d'établissement autour de valeurs et de thématiques clairement identifiées et définies. C'est le fruit d'une histoire longue désormais de plus de 65 ans mais c'est aussi une volonté partagée par l'ensemble de la communauté administrative, enseignante et de recherche qui fait vivre l'établissement.

Les différentes chartes adoptées par le conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux ont en commun d'être portées par une forte volonté de respect des individus, de leur travail et de l'environnement dans lequel il s'inscrit.

Ce respect concerne la liberté d'expression des uns et des autres dans la tradition de tolérance qui est celle de l'Université française mais, au-delà, le souci de l'accueil des diversités, l'écoute mutuelle et partagée et la découverte de toutes les cultures du monde.

La Charte informatique (adoptée en 2004)
rappelle aux utilisateurs des services informatiques et des ressources internet les règles et les valeurs qui permettent le respect des équipements, de l'identité numérique, et de la sécurité des réseaux.

La Charte éco-responsable (adoptée en 2007)
vise à encourager les pratiques éco-responsables au sein de la communauté éducative en matière de consommation de papier, d'eau, d'énergie, et de déplacements.

La Charte anti-plagiat (adoptée en 2008)
explique de façon pédagogique les bonnes pratiques du travail universitaire à l'heure numérique, ainsi que les sanctions encourues en cas de plagiat.

La Charte de l'évaluation (adoptée en 2008)
s'inscrit dans une démarche qualité et permet une implication de tous les acteurs de la formation (étudiants, enseignants, mais aussi services de scolarité, stages, mobilités internationales, documentation, informatique).

La Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes (adoptée en 2014)
est proposée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sciences Po Bordeaux a été le premier établissement universitaire à l'adopter sur le site bordelais. Elle permet la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations.

La Charte du vivre ensemble (adoptée en 2015)
veille au développement d'un climat favorable à l'épanouissement de tous les membres de la communauté éducative, dans le respect de leur dignité.

RETROUVEZ CES DIFFÉRENTS TEXTES SUR LE SITE www.sciencespobordeaux.fr

Conformément à la charte éco-responsable, ce document est imprimé sur papier certifié *PEFC*, avec des encres végétales, dans une imprimerie labellisée *Imprim'Vert*.

› Forest Stewardship Council › www.fsc.org
› Pan European Forest Certification › www.pefc-france.org
› Imprim'Vert › www.imprimvert.fr

Mot d'accueil du Directeur

Moderniser et diversifier

Lorsque vous allez prendre connaissance de ces lignes, vous ne serez pas, pour la plupart d'entre vous, installés dans un des amphithéâtres de Sciences Po Bordeaux. Il y a une raison toute simple à cela, alors que vous débutez votre scolarité dans l'institution : les grands travaux de rénovation-transformation de l'école interdisent, pour l'heure, toute utilisation des amphis Montesquieu et Siegfried, les deux plus grandes enceintes de Sciences Po Bordeaux. Nous retrouverons ces amphis « historiques » entièrement remis à neuf d'ici quelques semaines.

Cette situation conjoncturelle nous cause des soucis de fonctionnement aisément imaginables et nous nous excusons auprès de vous, qui allez vivre une année universitaire quelque peu perturbée par le déroulement du chantier, mais il est absolument évident qu'une fois passée cette période de turbulences votre environnement de travail sera totalement reconfiguré et très grandement amélioré.

Sciences Po Bordeaux ne se réduit pas à cette métamorphose architecturale considérable qui fera de l'établissement le plus grand en superficie, d'un seul tenant, des Instituts d'Études Politiques français. Pour la première fois, en cette rentrée 2015, des élèves intègrent la quatrième année du diplôme en ayant passé avec succès des épreuves de sélection. Cette disposition nouvelle participe d'une volonté politique forte : diversifier autant que faire se peut le profil de nos étudiants. Tout comme, là encore cette année, nous avons pour la première fois doublé le nombre de places disponibles offertes aux bacheliers 2015.

Modernisation de notre outil de formation, diversification sociale : deux piliers de nos valeurs sont ainsi confortés. Il y en a d'autres. Vous les découvrirez vite ! Bonne rentrée.

Vincent HOFFMANN-MARTINOT

Vincent Hoffmann-Martinot est professeur de science politique, spécialisé dans la politique comparée internationale. Après avoir dirigé le Centre d'étude et de recherche sur la vie locale [l'actuel Centre Émile Durkheim] il est directeur de Sciences Po Bordeaux depuis septembre 2007.

MOT D'ACCUEIL DES ÉLUS ÉTUDIANTS AU CA

Bienvenue !

Que Bordeaux soit votre ville natale ou votre terre d'accueil, vous vous sentirez bientôt à Sciences Po Bordeaux comme chez vous !

Outre les cours qui vous seront proposés, vous aurez l'opportunité de vous engager dans de nombreuses activités et associations dont l'Institut regorge. Humanitaires, sportives, politiques ou culturelles vous trouverez sans aucun doute votre bonheur : la journée des associations est le meilleur moment pour faire votre choix !

Les organisations étudiantes qui vous représentent au sein de Sciences Po Bordeaux ont besoin de votre dynamisme : devenez délégué de conf', ou bien représentant étudiant au Conseil d'administration, et surtout n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

En espérant vous rencontrer prochainement, nous vous souhaitons une scolarité réussie et une vie étudiante épanouie au sein de cette grande « maison » !

VOS ÉLUS ÉTUDIANTS

L'institut a connu sept directeurs depuis sa création en 1948.

M. Duverger..... 1948-1957
M. Merle 1957-1967
A. Mabileau 1967-1976
C. Émeri..... 1976-1985
P. Sadran..... 1985-1998
R. Lafore..... 1998-2007
V. Hoffmann-Martinot

La durée légale du mandat d'un directeur est de 5 ans, renouvelable une fois.

Sciences Po Bordeaux
11 allée Ausone
F-33607 Pessac cedex

+33 [0]5 56 844 252

sciencespobordeaux.fr

facebook.com/SciencesPoBordeaux

twitter.com/ScPoBx

Vos interlocuteurs à Sciences Po Bordeaux

- Directeur
  Vincent HOFFMANN-MARTINOT
- Directrice des études
  Anne GAUDIN
- Secrétaire général
  Didier CHABAULT
- Secrétaire de direction
  Lydie PINCHAULT
- Chargé de mission | Direction de la communication, relations extérieures & institutionnelles
  Jean PETAUX
- Chargée de mission | Direction des études / à l'égalité ♀♂
  Jane GRAY
- Secrétaire général adjoint | Évaluation & pilotage
  Emmanuel NADAL
- Pôle Carrières & Partenariats
  Nelly COUDERC
- Chargée de mission Rencontres Sciences Po - Sud Ouest
  Françoise TALIANO-DES GARETS
- Cellule TICE
  Florie BRANGÉ
- Chargée de communication
  Priscilla RIVAUD

SCIENCES PO BORDEAUX C'EST ...

2.010 étudiant·e·s

de la 1re année à l'école doctorale, en incluant prépas concours et formation continue diplômante.

dont **20 %** d'étudiant·e·s internationaux *

+ de 300 places à l'étranger
143 universités partenaires

9 600 Alumnis

+ de 30 associations étudiantes

52 enseignants permanents

250 enseignants vacataires

4 majeures et + de 20 parcours

1. Carrières publiques
2. Affaires internationales
3. Politique, Société, Communication
4. Management de projets et organisations

* y compris les étudiant·e·s des filières intégrées binationales

Chiffres établis au 31.07.2015

L'offre de formation

Articulant son offre de formation sur cinq années d'enseignements, Sciences Po Bordeaux a inscrit son diplôme au niveau M dans le schéma européen d'organisation de l'enseignement supérieur Licence-Master-Doctorat [système LMD].

CINQ ANS À SCIENCES PO BORDEAUX

Depuis septembre 2005, le *diplôme de Sciences Po Bordeaux* confère le grade de Master et demeure pour les recruteurs et les employeurs potentiels la référence prioritaire.

Deux grandes périodes de scolarité

Les trois premières années – le *premier cycle du diplôme* – constituent la phase d'apprentissage et d'acquisition d'une méthodologie propre aux IEP, ainsi que des fondamentaux des sciences humaines et sociales.

Les quatrième et cinquième années, constituant le *deuxième cycle du diplôme*, marquent une spécialisation importante, surtout en cinquième année. Organisés par *Majeures*, les *parcours* de Master sont conçus comme des formations professionnalisantes, où le stage long de Master 2 joue un rôle essentiel, tout comme le mémoire pour ceux qui envisagent une orientation vers la recherche.

Une forte internationalisation

Dès la première année les étudiants suivent des enseignements dispensés en langue étrangère.

L'***année de mobilité*** a été rendue obligatoire en deuxième année. Elle répond au souci d'accroître l'ouverture d'esprit des étudiants.

Les étudiants inscrits dans les filières intégrées binationales suivent une scolarité en alternance entre Sciences Po Bordeaux et les établissements partenaires.

Un schéma synoptique récapitulant les diverses voies d'accès et les principales étapes de la scolarité à Sciences Po Bordeaux se trouve dans le rabat de couverture à la fin du livret.

La première année

Partie intégrante du programme d'études, les "cours d'ouverture" vous permettent chaque année d'élargir vos horizons, à travers des cours dispensés par des enseignants invités, le plus souvent dans une langue vivante étrangère. Le programme de ces cours sera disponible à la rentrée.

Découverte et méthodologie sont les deux maîtres-mots de la première année à Sciences Po Bordeaux. Vous allez explorer un nouveau cadre d'études et expérimenter de nouvelles méthodes de travail, en bref acquérir les « fondamentaux », gage de votre réussite future au diplôme de Sciences Po Bordeaux.

La découverte de la méthodologie

La méthodologie que vous allez acquérir, tout au long de cette année, pour originale et nouvelle qu'elle soit, ne cessera d'être entretenue et répétée pendant l'ensemble de votre scolarité, à travers toute une série d'exercices que vous appréhenderez, en majeure partie, lors de la première année.

La pédagogie que vous allez rencontrer désormais est fondée sur deux piliers : d'une part les cours magistraux, dispensés en amphi, d'autre part le travail en groupes réduits, que l'on nomme conférences de méthode. Limitée à une vingtaine d'étudiants, la « Conf' » est d'une certaine manière la « cellule de base » de Sciences Po Bordeaux, c'est en son sein que vous serez à même d'acquérir une plus grande maîtrise de l'écriture, de la prise de parole en public et de l'organisation des idées.

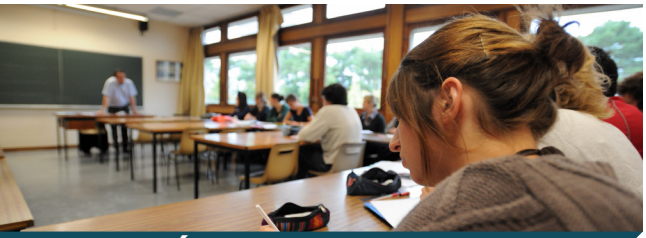

L'ANNÉE DES FONDAMENTAUX

La validation de l'année

La validation de votre première année repose sur trois "blocs".

Vos maîtres de conférences sont les enseignants qui vous connaîtront le mieux parmi tous ceux que vous rencontrerez cette année, puisque vous les retrouverez au moins une fois par semaine pendant toute l'année universitaire. N'hésitez pas à leur demander conseil !

1. Contrôle continu des conférences de méthodes
2. Examens sur les cours magistraux
3. Épreuves d'aptitude (écrites et orales)

Vous devez obtenir une moyenne de **10/20 à chacun de ces "blocs"** qui ne se compensent pas entre eux.

Enseignements & examens | 1A

Modules d'enseignements & examens	ENSEIGNANT[E]S				
COURS MAGISTRAUX			318		15
Economie Générale	M. Berrou	S1	18	EX -1	1
Introduction à l'économie politique	M. Sardin	S2	18	EX-2	1
Histoire culturelle et politique	M. Trouvé	S1	36	EX-1	2
Introduction à la science politique	M. Déloye	S1	36	EX-1	2
Cadre juridique de la vie politique	M. Jan	S1	36	+	+
Étapes de la pensée économique	M. Le Héron	S1	18	+	+
Histoire politique française	Mme Taliano-des Garets	S2	36	EX-2	2
Introduction à la sociologie générale	M. Lacam	S2	36	EX-2	2
Géographie humaine	M. Favory	S2	36	EX-2	1
Comparative political regimes	Mme Bernier	S2	18	EX-2	1
Introduction générale au droit	Mme Gaudin	S2	18	+	+
Cours d'ouverture		AN	12	EX-1/2	1
Activités physiques et sportives		AN	18	CC|SR	2
CONFÉRENCES DE MÉTHODE & TUTORATS			207		23
Culture générale		AN	36	CC|SR	5
Économie		AN	36	CC|SR	5
Études politiques		AN	36	CC|SR	5
Langue vivante A		AN	36	CC|SR	4
Langue vivante B		AN	36	CC|SR	4
▸*Tutorat de culture générale [Bac 0]*		AN	9	+	+
▸*Tutorat d'économie*		AN	9	+	+
▸*Tutorat d'études politiques [Bac 0]*		AN	9	+	+
ÉPREUVES D'APTITUDE			19		22
Sujet général		S2	4	EX-2	4
Sujet d'études politiques		S2	4	EX-2	4
Sujet d'économie		S2	4	EX-2	4
Épreuve de langue vivante A		S2	3	EX-2	3
Épreuve de langue vivante B		S2	3	EX-2	3
Exposé discussion		S2	1	EX-2	4

Calendrier

Volume horaire

Type de validation

EX-1/2	Examen semestre 1 ou 2
CC	Contrôle continu
SR	Sans rattrapage
+	Pas d'évaluation directe *

Coefficient

* Enseignements obligatoires servant de supports aux épreuves d'aptitude.

N'oubliez pas, l'assiduité en conférence de méthode est OBLIGATOIRE !

Les étudiants inscrits en filière intégrée binationale suivent pour l'essentiel le même programme que les étudiants admis en filière générale [voir tableau ci-contre]. Quelques enseignements spécifiques sont proposés en fonction de chaque filière [voir le détail dans le règlement des études].

Accueil : lundi • mardi • jeudi • vendredi [09h00 › 12h00] [14h00 › 16h30]

Les informations relatives à votre scolarité sont affichées sur les panneaux situés dans le couloir du service et sur le site web *sciencespobordeaux.fr*

Directrice des études ..... Anne GAUDIN [Bureau 211.E]
› +33 [0]5 56 844 264 | a.gaudin@sciencespobordeaux.fr
Chargée de mission direction des études..... Jane GRAY [Bureau 209.E]
› +33 [0]5 56 844 195 | j.gray@sciencespobordeaux.fr
Responsable Admissions & Scolarité 1er cycle.. Amandine FOREST [Bureau 131.E]
› +33 [0]5 56 844 265 | a.forest@sciencespobordeaux.fr
Gestionnaire de la première année.....Élisabeth LABOIRIE [Bureau 125.E]
› +33 [0]5 56 844 107 | e.laboirie@sciencespobordeaux.fr
Gestionnaire des filières intégrées ..... Virginie BEAUVISAGE [Bureau 125.E]
› +33 [0]5 56 844 108 | v.beauvisage@sciencespobordeaux.fr

La deuxième année

L'ANNÉE DE LA MOBILITÉ

La deuxième année d'études à Sciences Po Bordeaux est une année de mobilité à l'extérieur de l'établissement. Cette mobilité se déroule prioritairement à l'étranger ou, sous certaines conditions, en France. Comme il s'agit d'une année à valider dans le cadre du déroulement des études au sein de l'institut, elle implique un certain nombre d'exigences.

Vous êtes encore en première année ? Il est inutile de vous préoccuper des modalités pratiques de votre mobilité dès le début de l'année. Vous serez informés en temps utile, lisez vos mails scpobx !

Des informations complètes concernant l'année de mobilité figurent sur l'ENT [Environnement Numérique de Travail].

Ces informations concernent le calendrier des formalités de départ à l'étranger pendant l'année universitaire en cours, les bourses et aides susceptibles d'être accordées, les destinations,etc. Les étudiants sont donc invités à consulter les divers guides téléchargeables sur le site et à respecter le calendrier mis en place avant de prendre contact avec le service des Relations Internationales.

Année de mobilité hors de France

Mobilité dans un cadre universitaire

Ce type de mobilité est la règle quasi-générale en ce qui concerne les mobilités hors de France. On distingue deux types de séjours : ceux qui se situent dans la zone Erasmus et ceux ayant lieu dans d'autres régions du monde. Dans les deux cas il convient de valider son année en obtenant les 60 ECTS nécessaires pour la zone Erasmus ou en présentant un relevé de notes attestant de la réussite en fin d'année universitaire pour le reste du monde.

La question du contrat d'études est essentielle : les étudiants en mobilité universitaire à l'étranger ne peuvent choisir n'importe quelle formation. Le choix des cours doit s'inspirer des principes suivants :

- choisir ses cours dans le domaine des sciences humaines et sociales ;
- choisir en fonction de la spécialisation visée dans le cadre du 2e cycle ;
- choisir le domaine de spécialité de l'université d'accueil.

Il est conseillé, si possible, de conserver une deuxième langue vivante. Si le perfectionnement dans une langue étrangère est un aspect important de la mobilité à l'international, celle-ci ne peut néanmoins se réduire à un séjour linguistique.

Mobilité dans le cadre d'une expérience professionnelle à l'étranger

De manière exceptionnelle, à condition de présenter un projet précis, justifié par les choix d'orientation envisagés en 2e cycle et fondé sur un dispositif rigoureux en termes d'objectifs, d'encadrement et de suivi, quelques étudiants peuvent, par dérogation, effectuer leur mobilité à l'étranger dans le cadre d'une expérience professionnelle, après examen et avis d'une commission présidée par le Directeur de Sciences Po Bordeaux.

Dans ce cas, les étudiants concernés devront produire un mémoire qui fera l'objet d'une évaluation stricte à leur retour. La note obtenue permettra ou non de valider l'année de mobilité et autorisera l'accès en troisième année d'études.

Choix de la destination pour la mobilité académique à l'étranger

Les séjours à l'étranger sont gérés par le service des Relations Internationales. L'organisation de cette forme de mobilité est lourde et complexe. Elle relève d'un échéancier précis auquel les étudiants ne doivent pas déroger. Le choix des destinations est limité aux établissements universitaires avec lesquels Sciences Po Bordeaux a passé une convention d'échanges, mais le nombre de places proposées est largement supérieur aux demandes.

La deuxième année

Le choix de la destination s'opère en fonction des vœux formulés par les étudiants en suivant l'ordre d'un classement établi sur la base de plusieurs notes obtenues au cours de la première année.

Il s'opère aussi en fonction d'exigences spécifiques formulées par les établissements partenaires [tests linguistiques notamment]. En règle générale, la quasi-totalité des premiers vœux est exaucée.

Validation de l'année de mobilité pour un séjour universitaire

Séjour universitaire en zone ERASMUS

L'année de mobilité est validée lorsque l'étudiant a obtenu 60 ECTS [NB. 120 crédits britanniques = 60 ECTS]. À défaut, son cas est examiné par un jury qui pourra l'admettre en troisième année sous condition ou, le plus souvent, lui demander de redoubler la deuxième année dans une université française.

Séjour universitaire hors Europe

Un relevé des notes attestant de la réussite de l'étudiant est exigé.

Séjour universitaire en France

Au terme d'une deuxième année suivie dans un établissement d'enseignement supérieur français, le passage en troisième année à Sciences Po Bordeaux est autorisé après validation de cette année universitaire. Les modalités, en cas d'échec partiel ou total, sont les mêmes que pour les séjours universitaires en zone Erasmus.

Année de mobilité en France

La mobilité doit s'effectuer dans un établissement d'enseignement supérieur français [à Bordeaux ou ailleurs]. Dans tous les cas elle donne lieu à un contrat d'études devant être entériné par la Direction des études de Sciences Po Bordeaux.

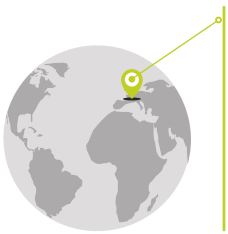

Effectuer sa mobilité en France peut être l'occasion de compléter une formation universitaire commencée avant d'intégrer l'IEP.

C'est aussi une bonne façon de se "pré-spécialiser" dans la perspective du 2e cycle et de renforcer des acquis méthodologiques en s'ouvrant à d'autres disciplines.

Tout étudiant souhaitant interrompre son séjour à l'étranger, à partir de la date du début des cours à Sciences Po Bordeaux, sera automatiquement considéré comme admis à redoubler sa deuxième année, sans préjudice des règles générales du redoublement, et devra effectuer une nouvelle année de mobilité, l'année suivante, uniquement en France.

Il ne pourra plus, dès lors, être autorisé à redoubler au terme de cette nouvelle deuxième année ou en troisième année.

En cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical établi par un médecin exerçant sur le territoire français, l'étudiant pourra demander la neutralisation de son année universitaire. Il sera autorisé à refaire une année de mobilité en France sans perdre ses droits à redoublement en premier cycle. Cette autorisation sera donnée par le Directeur de Sciences Po Bordeaux.

Accueil des étudiants sur rendez-vous par e-mail

Directeur des Relations Internationales ..... Ludovic RENARD [Bureau 028.E] › +33 [0]5 56 844 153 | l.renard@sciencespobordeaux.fr

Administratrice de la coopération internationale .....Gabrielle STOCKMAN [Bureau 032.E] › +33 [0]5 56 844 143 | g.stockman@sciencespobordeaux.fr

Administratrice du bureau Europe / Erasmus +.... Lucile MARTIN [Bureau 030.E] › +33 [0]5 56 844 412 | l.martin@sciencespobordeaux.fr

Coordinatrice de la mobilité étudiante sortante..... Delphine DELCROS [Bureau 259.E] › +33 [0]5 56 844 315 | d.delcros@sciencespobordeaux.fr

Coordinatrice de la mobilité étudiante entrante ..... Jana POKORNA [Bureau 034.E] › +33 [0]5 56 844 308 | j.pokorna@sciencespobordeaux.fr

La troisième année

Partie intégrante du programme d'études, les "cours d'ouverture" vous permettent chaque année d'élargir vos horizons, à travers des cours dispensés par des enseignants invités, le plus souvent dans une langue vivante étrangère. Le programme de ces cours sera disponible à la rentrée.

La troisième année est une année de consolidation permettant à toutes celles et tous ceux qui vont intégrer l'un des parcours professionnels ou de recherche, en quatrième année, de s'assurer que le savoir fondamental et général a bien été acquis avant d'entamer la phase de spécialisation.

La troisième année est aussi une année durant laquelle chaque étudiant doit être à même de mesurer ses difficultés et les manques éventuels qu'il a pu constater dans sa formation jusqu'alors. Il est par exemple conseillé, pour cette dernière année du tronc commun, de mettre à profit le temps péri-universitaire pour diversifier sa culture générale, pour s'éveiller à d'autres formes de connaissances artistiques ou culturelles, ou pour approfondir son approche des grandes questions de société…

Mais la troisième année est surtout l'occasion de se « pré-spécialiser » dans la perspective de l'orientation en deuxième cycle. Rien n'interdit, par exemple, aux étudiants désireux de préparer les concours administratifs, de réserver un effort tout particulier à certaines matières dont ils savent, d'ores et déjà, qu'il devront les posséder parfaitement pour réussir aux concours de recrutement aux fonctions publiques.

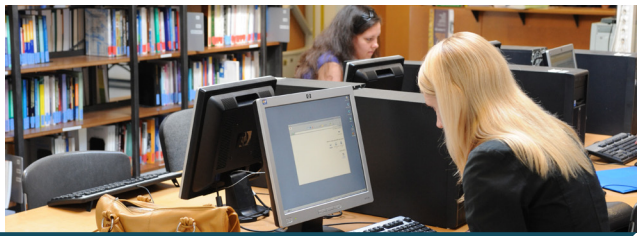

L'ANNÉE DES APPROFONDISSEMENTS

Dans cette optique, quatre enseignements dits de « détermination » ont été inscrits au programme de cette troisième année, permettant aux étudiants de disposer d'une sorte d'avant-goût des principales spécialités du deuxième cycle. Par ailleurs, le travail personnel inscrit au programme de cette année [coefficient 4], et qui peut prendre la forme soit d'un mémoire de recherche, soit d'un rapport de stage, peut également constituer un exercice utile à votre orientation.

Et puis n'oubliez pas : Sciences Po Bordeaux c'est aussi un certain « vivre ensemble », d'autant plus riche que la vie associative y est dynamique, diversifiée et ouverte sur le monde. Un investissement personnel dans l'animation d'une association est parfois une expérience bien plus riche d'enseignement que le bachotage assidu d'un gros ouvrage théorique… Mais l'un n'empêche pas l'autre !

L'association Erasmix, soutenue par l'Institut, accueille et accompagne les étudiants étrangers séjournant dans nos murs dans le cadre d'échanges académiques.

S'engager dans Erasmix, c'est ainsi partager sa propre expérience de la mobilité internationale mais c'est ausi une façon de prolonger sa mobilité, en rencontrant l'étranger à Sciences Po Bordeaux !

Accueil : lundi • mardi • jeudi • vendredi [09h00 › 12h00] [14h00 › 16h30]

La scolarité gère votre dossier étudiant. Vous y obtiendrez les renseignements administratifs et pédagogiques essentiels [inscription, organisation des études, examens,…]. Les informations relatives à votre scolarité sont affichées sur les panneaux situés dans le couloir du service et sur le site web *sciencespobordeaux.fr*.

Directrice des études ..... Anne GAUDIN [Bureau 211.E]
› +33 [0]5 56 844 264 | a.gaudin@sciencespobordeaux.fr
Chargée de mission direction des études ..... Jane GRAY [Bureau 209.E]
› +33 [0]5 56 844 195 | j.gray@sciencespobordeaux.fr
Responsable Admissions & Scolarité 1er cycle .. Amandine FOREST [Bureau 131.E]
› +33 [0]5 56 844 265 | a.forest@sciencespobordeaux.fr
Gestionnaire de la troisième année ..... Claudine LASSERRE [Bureau 125.E]
› +33 [0]5 56 844 411 | c.lasserre@sciencespobordeaux.fr

Enseignements & examens | 3A

Modules d'enseignements & examens	ENSEIGNANT[E]S				
COURS MAGISTRAUX			300		27
Sociologie politique	M. Pinson	S1	36	EX-1	3
Macroéconomie	M. Sardin	S1	36	EX-1	3
Système administratif français	Mme Gaudin	S2	18	EX-2	3
Institutions européennes	M. Szymczak	S1	18	EX-1	2
Histoire des relations internationales	Mme Laux	S1	36	EX-1	3
Institutions de la Ve République	M. Jan	S1	36	EX-2	3
Économie monétaire	M. Le Héron	S2	36	EX-2	3
Théorie politique	M. Déloye	S2	18	EX-2	2
1 enseignement de détermination au choix :		S2	18	EX-2	2
› *ED1 — Droit et libertés fondamentales en Europe [AGP]*	M. Szymczak				
› *ED2 — Afrique sub-saharienne [PSC]*	M. Bach				
› *ED3 — International Relations Theories. An Introduction. [EI]*	M. Battistella				
› *ED4 — Les stratégies des organisations [GEO]*	M. Campo				
Cours d'ouverture		AN	12	EX-1/2	1
Activités physiques et sportives		AN	18	CC|SR	2
CONFÉRENCES DE MÉTHODE & TUTORATS			198		29
Culture générale		AN	36	CC|SR	5
Économie		AN	36	CC|SR	5
Méthodes des sciences politiques		AN	36	CC|SR	5
Droit constitutionnel		S2	18	CC|SR	4
Langue vivante A		AN	36	CC|SR	5
Langue vivante B		AN	36	CC|SR	5
TRAVAIL PERSONNEL					4
Mémoire de recherche, rapport de stage				MEM	4

Calendrier

Volume horaire

Type de validation

EX-1/2	Examen semestre 1 ou 2
CC	Contrôle continu
SR	Sans rattrapage
+	Pas d'évaluation directe *

Coefficient

* Le travail personnel de 3e année ne donne pas lieu à une soutenance, sauf demande contraire de l'enseignant encadrant le travail.

! En troisième année, vous devez produire plusieurs travaux écrits : un en décembre, un en avril.
Attention le temps passe vite !

S'ORIENTER ... C'EST PRÉVOIR !

Dès le début de la troisième année, la question de l'orientation en deuxième cycle du Diplôme de Sciences Po Bordeaux et en Master se pose de manière directe. Les étudiants sont très vivement encouragés à diversifier leurs sources d'information sur le parcours auquel ils envisagent de se présenter, avant même que ne se déroulent les réunions de présentation des parcours, organisées courant février.

Certains parcours de deuxième cycle sont contingentés : le nombre de places offertes y est donc limité. Vous aurez à présenter en fin d'année un dossier résumant vos projets d'orientation et mettant en valeur vos qualités ainsi que votre motivation. Ce dossier servira de base pour une éventuelle sélection.

Cette sélectivité oblige ainsi les étudiants à bien intégrer les exigences propres à certains parcours pour répondre au mieux aux attentes des formateurs. C'est la raison pour laquelle il est tout à fait pertinent de s'informer très tôt dans le cursus de la nature des modalités de sélection existant pour ces parcours.

En ce sens, la lecture attentive des "fiches-parcours" réunies dans le *Guide des études* constitue une étape incontournable. Mais un entretien avec le ou la responsable du parcours visé peut également se révéler très bénéfique et aura le mérite de vous éclairer sur les zones d'ombre que l'information générale n'aura pas dissipées. Il vous permettra ainsi de faire votre choix en toute connaissance de cause. Dans tous les cas, évitez les "effets de mode" et ne choisissez pas votre parcours de 4A en fonction des rumeurs et des bruits de couloir !

+ Les étudiants inscrits dans une filière intégrée binationale ne suivent pas cette année du cursus général.

À l'exception des étudiants de FIFRU soumis à un régime spécifique, les étudiants des filières intègrent le 2e cycle du diplôme au terme de l'année de mobilité et réalisent une seconde mobilité entre la 4e et la 5e année.

Le deuxième cycle

À l'issue du deuxième cycle (4e et 5e années), nos diplômés sont titulaires du grade de Master.

LE DEUXIÈME CYCLE

Quatre majeures et une vingtaine de parcours

Les deux années de deuxième cycle s'articulent autour de parcours de master regroupés en quatre majeures :

- **Affaires internationales**
- **Carrières Publiques**
- **Management de projets et organisations**
- **Politique, société, communication**

Un semestre de mise en pratique et de préparation à l'insertion professionnelle

Le deuxième semestre de 5e année est consacré à un stage long pour les parcours professionnels ou à la rédaction d'un mémoire de recherche.

La validation de l'année

La validation de votre quatrième année repose sur quatre "blocs".

1. Contrôle continu des conférences de méthode
2. Épreuves d'aptitudes (écrites et orales)
3. Examens sur les cours fondamentaux
4. Examens ou contrôle continu des enseignements de spécialisation

Vous devez obtenir une moyenne de **10/20 à chacun de ces "blocs"** qui ne se compensent pas entre eux.

Vous intégrez Sciences Po Bordeaux en 4e année ?

Un accompagnement méthodologique spécifique vous aidera à vous familiariser avec les "attentes" spécifiques du diplôme Sciences Po Bordeaux.

La liste des enseignements pour chaque parcours est à télécharger sur l'ENT.

Les maquettes de 5e année seront réformées à compter de la rentrée 2016.

Directrice des études ..... Anne GAUDIN [Bureau 211.E]
› +33 [0]5 56 844 264 | a.gaudin@sciencespobordeaux.fr

Chargée de mission direction des études ..... Jane GRAY [Bureau 209.E]
› +33 [0]5 56 844 195 | j.gray@sciencespobordeaux.fr

Responsable scolarité 2e cycle ..... Karine CARON [Bureau 127.E]
› +33 [0]5 56 844 267 | k.caron@sciencespobordeaux.fr

Gestionnaire de la quatrième année ..... Patricia JOLY [Bureau 123.E]
› +33 [0]5 56 844 147 | p.joly@sciencespobordeaux.fr

Gestionnaires de la cinquième année

Parcours CA-CPCDT-DAEC/DCI-EAP-GSDT-OENA ..... Aurélie COLOT [Bureau 121.E]
› +33 [0]5 56 844 174 | a.colot@sciencespobordeaux.fr

Parcours CID-GEA-GRPS-MIDAF-PDAPS-PI ..... Sandrine CUADRADO [Bureau 121.E]
› +33 [0]5 56 844 307 | s.cuadrado@sciencespobordeaux.fr

Parcours APRI-CE-CPP-ESSIS-GEO-JO-MDP-SGM-SPSC ..... Marie-Pierre LABARRIÈRE [Bureau 123.E]
› +33 [0]5 56 844 196 | m-p.labarriere@sciencespobordeaux.fr

La bibliothèque

Depuis sa création en 1948, Sciences Po Bordeaux dispose d'une documentation mise à disposition dans la bibliothèque, qui s'est considérablement enrichie au fil du temps en s'adaptant à la diversité de ses enseignements, de ses recherches, de ses centres d'intérêts et à l'évolution des TICE.

Élément central du dynamisme de Sciences Po Bordeaux, le portail documentaire est accessible depuis les postes informatiques en accès-libre, via le WiFi et, pour les ressources techniquement compatibles, de chez soi via l'Espace Numérique de Travail. Il ouvre un accès à de nombreuses ressources électroniques : plus de 32 000 titres de journaux et de revues dans plus de 20 langues, près de 6 000 ouvrages en ligne, des documents de référence tels qu'IPSA (International Political Science Abstracts), l'Encyclopædia universalis, etc. Il permet aussi la consultation du texte intégral des bases de données juridiques du Jurisclasseur et de Dalloz.

Les références des fonds des bibliothèques [ouvrages, journaux, revues, dossiers de presse, travaux universitaires, documents numériques, CD, microformes, etc.] sont consultables dans BABORD+, base de données documentaire commune aux universités bordelaises, et interrogeable à l'adresse : http://babordplus.sciencespobordeaux.fr/

La bibliothèque est ouverte du lundi au jeudi de 08h00 à 20h00, le vendredi de 08h00 à 19h30 et le samedi de 09h00 à 12h30. De juin à septembre, les horaires sont réduits de 9h00 à 17h00 en semaine. L'inscription à la bibliothèque est automatique dès lors que votre carte Aquipass vous a été délivrée. Cette carte Aquipass vous donne également accès aux 62 bibliothèques des établissements universitaires de Bordeaux, sans avoir besoin de vous ré-inscrire.

Les fonds documentaires sont regroupés sur deux niveaux :

La salle de lecture générale du RdC compte plus de 25 000 ouvrages en libre accès, portant sur toutes les disciplines enseignées à Sciences Po Bordeaux. Il s'agit essentiellement des ouvrages acquis pendant les dix dernières années, classés par thèmes. On y trouve également 263 titres de périodiques en cours dont une cinquantaine de journaux et magazines d'information générale.

PUISEZ DANS NOS RESSOURCES !

La salle de lecture recherche, au premier étage [24 000 volumes et 207 titres de périodiques en libre accès] est constituée de deux fonds spécialisés, rattachés aux deux UMR de Sciences Po Bordeaux : le LAM [Les Afriques dans le Monde] et le Centre Émile Durkheim. On y trouve un fonds unique en France sur les pays africains. Compte tenu de la spécificité de ses ressources, elle est destinée aux enseignants-chercheurs et étudiants de master et de doctorat. Mais les étudiants en licence y ont aussi naturellement accès en cas de besoin.

Les documents en magasin au sous-sol sont inaccessibles au public, mais prêtables ou consultables par l'intermédiaire des agents du service de prêt du rez-de-chaussée. La bibliothèque de l'IEP possède 7 kilomètres linéaires de rayonnages dans ses différents magasins, contenant près de 500 000 documents dont 130 000 livres imprimés, 8 000 dossiers de presse analysant l'actualité depuis 1967, et près de 10 000 travaux universitaires.

Le portail documentaire est accessible à partir du site sciencespobordeaux.fr

Pour un renseignement spécifique, une recherche bibliographique "pointue" ou pour un prêt entre bibliothèques, des bibliothécaires - documentalistes sont à votre disposition au RdC, bureaux 012.E et 014.E et au 1er étage bureaux 118.E et 122.E, aux horaires d'ouverture du service. N'hésitez pas à les solliciter !

Conservatrice ..... Monique DOLLIN du FRESNEL [Bureau 016.E]
› +33 [0]5 56 844 258 | m.du.fresnel@sciencespobordeaux.fr
Responsable du prêt ..... Stéphane JOULIA [Banque de prêt - Bibliothèque]
› +33 [0]5 56 844 261 | s.joulia@sciencespobordeaux.fr

Informatique & technique

Compte tenu du chantier d'extension des locaux, des services ou lieux peuvent être modifiés ou inaccessibles.

Intégralement couvert par le WiFi, Sciences Po Bordeaux dispose de plus de 80 postes en accès libre – équipés de suites bureautiques, des ressources pédagogiques et d'accès à la documentation en ligne – ainsi que d'un service d'impression composé de 2 imprimantes et de 2 copieurs en libre service. Une salle multimédia offre 25 postes supplémentaires pour des enseignements numériques et toutes les salles de cours sont équipées de vidéo-projecteurs.

Équipements en accès-libre

Des postes en accès libre sont situés dans deux salles du premier étage au dessus du Hall [*Salle Informatique* et *Salle Aquitaine*] ainsi qu'à la bibliothèque. Ils sont accessibles de 08h00 à 19h00 du lundi au vendredi pour les salles *Informatique* et *Aquitaine* et aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

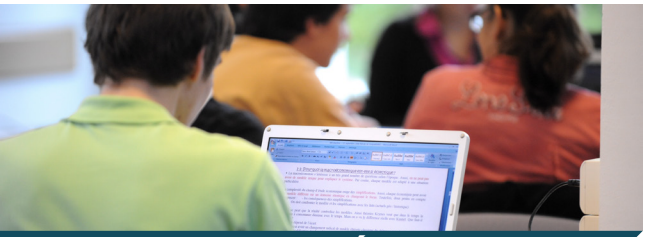

RESTEZ CONNECTÉS !

À chaque compte est associé un espace de stockage sécurisé et sauvegardé, accessible dans *Mes documents*. Afin d'éviter toute perte de donnée, il est recommandé de ne pas stocker de documents directement sur le bureau. Pour vos documents importants, il est conseillé de faire des copies de sauvegarde sur un support extérieur comme une clef USB par exemple. Les PC en bibliothèque disposent de lecteurs de cartes et de ports USB.

Est également à votre disposition une imprimante avec fonction scan-copieur haut volume en salle *Informatique*. Grâce à vos identifiants vous pourrez débloquer vos 100 pages d'impressions pré-chargées. Une borne est disponible à la bibliothèque pour recharger votre carte de photocopie.

Vous trouverez dans l'ensemble des salles de cours un équipement dédié à la vidéoprojection. Depuis le boîtier de contrôle situé à proximité du tableau, vous pourrez commander la mise en route et l'extinction du vidéoprojecteur et connecter un ordinateur [Mac ou PC] pour diffuser une présentation powerpoint par exemple. Cet équipement, qui inclut également une sonorisation, est conçu pour être utilisé de manière intuitive. Si néanmoins vous rencontrez des difficultés dans la mise en œuvre de ce dispositif, vous pouvez vous adresser au technicien informatique, bureau B.126.

Des prises de courant sont à votre disposition à la bibliothèque et dans les amphis pour recharger vos odinateurs portables en cas de besoin.

Merci de ne pas débrancher les ordinateurs en accès libre !

Prêt de matériel

Des ordinateurs portables peuvent être ponctuellement mis à votre disposition, pour une présentation powerpoint en conférence par exemple. En cas de besoin, il est important de réserver l'odinateur à l'avance en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : ***technique@sciencespobordeaux.fr***

Des adaptateurs VGA pour les ordinateurs Mac peuvent également être empruntés pour une courte durée [1/2 journée max.], sur présentation d'une pièce d'identité officielle [conservée en caution le temps de l'emprunt].

Directeur informatique ..... Paul ROUGER [Bureau B.125]
› +33 [0]5 56 844 197 | p.rouger@sciencespobordeaux.fr
Techniciens ..... Yann LEGALLAIS | Jonathan DI VITA [Bureau B.126]
› +33 [0]5 56 844 179 ou +33 [0]5 56 844 300 | technique@sciencespobordeaux.fr

Environnement numérique de travail

Informations spécifiques liées à votre scolarité, webmail, informatique documentaires ou espaces de pédagogie en ligne, l'Environnement numérique de travail [ENT] vous permet d'accéder à de nombreux services numériques utiles à votre formation.

C'est seulement à l'adresse "…@scpobx.fr" générée lors de votre inscription que les informations relatives à votre scolarité à Sciences Po Bordeaux vous seront envoyées. Vous devez donc consulter régulièrement votre mail Sciences Po Bordeaux ou activer le transfert vers votre adresse personnelle.

Identification

Le point central d'accès aux ressources numériques est l'identifiant de compte et le mot de passe délivrés lors de l'inscription. Cet identifiant est unique et personnel, valable pour toute la durée de la scolarité à Sciences Po Bordeaux.

Il prend la forme, sauf exception en cas d'homonymie, de la paire ***prenom.nom*** [sans accent et sans espace pour les prénoms ou noms composés] et d'un mot de passe initial composé du numéro étudiant, figurant sur la carte Aquipass, suivi des initiales du prénom et du nom, en majuscules et séparées par un point. Ces identifiants vous permettront également de vous connecter partout sur le campus au réseau *Reaumur*.

Par exemple, Jean-Claude Dupont, n° Aquipass 123456, aura pour identifiant :

- *Login :* jeanclaude.dupont
- *Mot de passe :* 123456J.D
- *Adresse de l'e-mail :* jeanclaude.dupont@scpobx.fr
- *Accès au webmail :* http://ent.sciencespobordeaux.fr

http://ent.sciencespobordeaux.fr

Services numériques

L'accès à l'environnement numérique de travail se fait à partir de l'adresse web suivante : *http://ent.sciencespobordeaux.fr*. Pour accéder aux différents services proposés, il convient de vous authentifier avec votre identifiant de compte en cliquant sur *"s'identifier"*. Vous pourrez alors utiliser les services d'intranet, le portail documentaire, votre webmail, intégrant des fonctions d'agenda et de carnet d'adresse, ou bien encore la plateforme pédagogique Moodle.

Cette plateforme se compose de "classes virtuelles" que vos enseignants peuvent créer et utiliser afin de diffuser des ressources pédagogiques [dossiers de lectures, liens vers des sites web, *etc.*] ou d'organiser des activités autour du cours en présentiel [forums, chat, quiz, *etc.*].

L'accès à ces classes virtuelles peut être restreint, selon les souhaits de l'enseignant, aux seuls participants au cours. Dans ce cas, vous devrez saisir, lors de votre première visite dans la classe virtuelle, une clef d'inscription qui vous sera divulguée par votre enseignant et qui vous donnera accès aux contenus du cours.

! Attention, pour certains cours une inscription À L'EXAMEN est nécessaire. Ne la confondez pas avec l'inscription à l'espace de cours.

+ L'utilisation de vos identifiants implique l'acceptation de la charte "REAUMUR" précisant les usages des ressources informatiques et du réseau.

Le réseau est à vocation pédagogique. Toute utilisation ne respectant pas la charte, même sur un ordinateur privé, est interdite et sanctionnable.

Lisez et respectez la charte d'utilisation des moyens informatiques et du réseau : le document que vous avez signé vous engage et des contrôles réguliers sont réalisés !

Directeur informatique ..... Paul ROUGER [Bureau B.125]
› +33 [0]5 56 844 197 | p.rouger@sciencespobordeaux.fr
Techniciens ..... Yann LEGALLAIS | Jonathan DI VITA [Bureau B.126]
› +33 [0]5 56 844 179 ou +33 [0]5 56 844 300 | technique@sciencespobordeaux.fr

Pôle Carrières & Partenariats

Toutes les demandes de stage doivent être visées par le Service des Stages. Nous vous accueillons du lundi au jeudi 9h00 à 12h30 | 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h30.
Les informations concernant l'établissement des conventions et l'actualité évènementielle du service sont disponibles sur l'intranet.

S'il est obligatoire de faire un stage long dans le cadre des parcours professionnels du Master, il peut également être très formateur de réaliser des stages dans le courant du premier cycle de formation à Sciences Po Bordeaux.

Le stage est en effet l'occasion de vous immerger dans un milieu professionnel afin d'évaluer l'intérêt que vous lui portez et acquérir une expérience qui facilitera votre future entrée dans la vie active. Les stages effectués sont par ailleurs pris en compte dans l'examen de vos candidatures aux différents parcours de master. Tout projet de stage doit donc être raisonné, en cohérence avec votre projet d'étude et professionnel, doit mettre en pratique vos connaissances et vous permettre d'acquérir de nouvelles compétences.

Le Pôle Carrières, Stages et Partenariats vous accompagne

Toute l'année le Service organise en collaboration avec ses partenaires (Association des Anciens, APEC, Plateformes recruteurs...) des séminaires de formation aux outils de la recherche d'emplois et de stage, des conférences métiers et des rencontres avec des professionnels.

Le service met par ailleurs à votre disposition des outils d'information et d'échange en ligne innovant (cf ci-contre). L'Annuaire des diplômés et des guides professionnels sont disponibles en consultation dans le bureau du Service.

À partir du second semestre, tout étudiant demandeur peut-être accueilli individuellement sur RDV par la Chargée de Mission du Service pour un entretien individuel et un coaching personnalisé sur son projet professionnel.

Vous trouverez sur le site le « Réseau de Sciences Po Bordeaux » [reseau.sciencespobordeaux.fr] une plateforme automatisée de diffusion d'offres de stages et d'emploi ainsi qu'un annuaire interactif de l'ensemble des contacts anciens élèves. Cette plateforme est alimentée par les principaux Job Boards, nos partenaires et nos diplômés. Des identifiants personnels vous seront fournis sur votre boite mail @scpobx. Vous avez par ailleurs accès au book des stages effectués par les précédents étudiants sur l'intranet de l'établissement et à des tutoriels insertion professionnelle sur Moodle.

Obtenir une convention de stage

Tout stage doit donner lieu à la signature préalable d'une "convention de stage" entre l'étudiant, l'organisme d'accueil et l'établissement d'enseignement supérieur.

Pour obtenir vos conventions, des informations sur leur contenu et les documents complémentaires à fournir : Rendez-vous sur SciencesPoBordeaux.fr/ENT/Intranet/Stages et Partenariats.

À noter : la convention de stage doit être établie en trois exemplaires par vous-même et comporter des signatures originales. Après avoir obtenu l'accord de votre enseignant tuteur de stage et sa signature, ainsi que ceux de votre organisme d'accueil portez les trois exemplaires de votre convention de stage au Bureau des stages. Le Bureau des stages se charge de la validation administrative du stage et de l'envoi de la convention dûment signée à l'organisme d'accueil. Aucun stage ne peut avoir lieu pendant les heures de cours ou d'examens.

Merci d'apporter vos conventions complètes au Bureau une dizaine de jours avant votre départ en stage en France et 20 jours avant un départ à l'étranger.

Responsable du service.....Nelly COUDERC [Bureau 220.E]
› +33 [0]5 56 844 176 | n.couderc@sciencespobordeaux.fr
Secrétariat.....Elsa GREFFIER [Bureau 220.E]
› +33 [0]5 56 844 177 | e.greffier@sciencespobordeaux.fr

Étudiant·e·s... mais aussi citoyen·ne·s !

École de la citoyenneté, Sciences Po Bordeaux met au cœur de son dispositif pédagogique la concertation, le dialogue et la proximité avec les attentes et les besoins exprimés par les élèves.

Vos élu·e·s au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux est une instance décisionnelle essentielle pour le fonctionnement de l'établissement. Il est composé de quatre membres de droit, de six personnalités extérieures, de dix représentants des enseignants-chercheurs, d'un représentant des personnels administratifs et de neuf représentants des étudiant·e·s : quatre pour le premier cycle, quatre pour le deuxième cycle et un pour le troisième cycle et les préparations aux concours administratifs.

À Sciences Po Bordeaux, les élèves ne sont donc ni de simples « usagers » ni des « consommateurs » du système éducatif. En élisant vos représentant·e·s au Conseil d'administration, vous êtes acteurs et vous participez pleinement à la définition et à la mise en œuvre de la politique de l'Institut en matière de pédagogie, de vie étudiante, de vie culturelle et d'administration générale.

La participation aux élections étudiantes qui ont lieu chaque année en automne est donc un enjeu majeur et une vraie « pulsation démocratique » pour Sciences Po Bordeaux. En vous portant candidat·e, expérience éminemment formatrice, ou en prenant part au vote, vous êtes partie prenante de la dynamique de l'institut !

Les élections des représentant·e·s étudiant·e·s au CA ont lieu dans le courant du mois de novembre. Peuvent voter et sont éligibles, dans les trois collèges, les étudiant·e·s régulièrement inscrit·e·s à l'Institut. Une campagne électorale est organisée durant la semaine précédant le vote. Votre participation est essentielle !

LES VERTUS DU DIALOGUE

Les délégué·e·s de conférence

Dans le courant du mois d'octobre, des élections auront également lieu au sein de chaque groupe de conférence de méthode. Vous désignerez ainsi des « délégué·e·s de conf' » qui seront vos porte-paroles au quotidien et des relais d'information privilégiés auprès de vos enseignants et de la Direction des études.

Les délégué·e·s de conférence participent notamment deux fois par an aux commissions pédagogiques semestrielles, moment d'échange entre les élèves, la Direction des études et les enseignants responsables des différents champs disciplinaires représentés à l'Institut.

Pour résoudre une difficulté ponctuelle ou pour initier une réflexion plus en profondeur sur certains aspects particuliers du fonctionnement pédagogique d'un enseignement ou d'un parcours de formation, les délégué·e·s ont leur mot à dire : ici encore, se porter candidat·e aux fonctions de délégué·e de conf', c'est devenir pleinement acteur de sa formation.

+ Organisée de manière systématique avant chaque Conseil d'administration, et réunie ponctuellement pour traiter d'une question spécifique, la Commission permanente, à laquelle participent les élu·e·s étudiant·e·s, est un espace privilégié de débats et de dialogue entre les étudiant·e·s, les enseignants et l'administration.

Secrétaire Général..... Didier CHABAULT [Bureau 245.E]
› +33 [0]5 56 844 251 | d.chabault@sciencespobordeaux.fr
Secrétaire général adjoint | Évaluation & pilotage..Emmanuel NADAL [Bureau 243.E]
› +33 [0]5 56 844 408 | e.nadal@sciencespobordeaux.fr

Qualité formation

Toutes les informations concernant les procédures d'évaluation sont disponibles en ligne sur le site web de Sciences Po Bordeaux, à la rubrique "Qualité formation". Vous pourrez notamment y télécharger la *Charte de l'évaluation pédagogique* votée en Conseil d'administration.

La qualité du cadre pédagogique constitue un enjeu essentiel pour l'établissement qui met en œuvre depuis plusieurs années un dispositif d'assurance-qualité dans lequel chaque élève doit s'impliquer.

L'évaluation pédagogique : vous avez la parole !

Aux antipodes des classements « gadgets » et autres « hit parades des profs », Sciences Po Bordeaux met en œuvre une procédure régulière d'évaluation pédagogique. Cette pratique a pour ambition essentielle de favoriser la réflexion pédagogique aux niveaux individuel et collectif, de permettre un meilleur pilotage de l'établissement et une amélioration continue des formations.

Sont inscrites dans cette démarche globale, non seulement l'évaluation des formations et des enseignements proprement dits, mais aussi l'évaluation des services œuvrant à l'accomplissement de la mission pédagogique de l'institut [services de scolarité, stages, mobilités internationales, documentation, informatique…].

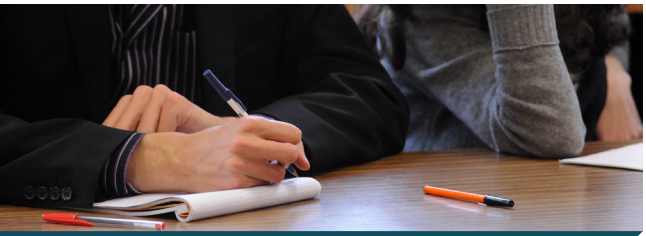

LE DEVOIR D'EXCELLENCE

Chaque année, outre les commissions pédagogiques et les commissions permanentes qui sont le lieu d'échanges féconds entre les équipes pédagogiques et les représentants étudiants [délégués de conférences et représentants élus au CA], une campagne d'évaluation est organisée en deux temps sur la base de questionnaires en ligne. Une première phase concernant l'évaluation des services et une seconde sur l'évaluation des enseignements.

Ces enquêtes, coordonnées par un comité de pilotage paritaire comprenant des représentants enseignants, des étudiants et des personnels administratifs, font l'objet de restitutions synthétiques auprès de la direction, de la direction des études et naturellement auprès des services et des enseignants concernés. Elles nourrissent ainsi la réflexion pédagogique au niveau individuel et collectif dans le sens d'une amélioration continue des pratiques et du cadre de formation. Il va de soi que la précision des résultats et la valeur de ces évaluations dépendent essentiellement du niveau d'implication collective des étudiants : **plus vous serez nombreux à vous exprimer, plus précise pourra être l'analyse des problèmes éventuels et meilleures seront les solutions apportées !**

La participation aux différentes évaluations organisées au cours de l'année vous mobilisera une à deux heures maximum sur l'ensemble de l'année universitaire [temps moyen de réponse observé aux différentes enquêtes]. C'est donc un investissement en temps limité, et qui en vaut la peine !

L'ensemble de la démarche est cadrée par la Charte de l'évaluation pédagogique votée en 2008 par le Conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux. Elle vise plusieurs objectifs :

- dynamiser le dialogue entre enseignants et étudiants ;
- permettre à chaque enseignant de mieux appréhender les conditions d'étude des étudiants et leur perception des enseignements suivis ;
- stimuler l'innovation pédagogique des enseignants et la mutualisation des bonnes pratiques ;
- conforter la réflexion des équipes pédagogiques et contribuer à l'amélioration de leur fonctionnement ;
- assurer une évolution maîtrisée des formations, en identifiant les faiblesses éventuelles et/ou les améliorations possibles ;
- contribuer à rendre plus attractives les formations ;
- conforter l'établissement comme un lieu de formation de qualité et valoriser ainsi son image.

Vie associative

La vie associative à Sciences Po Bordeaux est riche et très diversifiée. Outre les nombreuses équipes sportives, on compte environ une trentaine d'associations animées par les étudiants, dont certaines — AS, BDE, BDA, Erasmix,… — sont de véritables "institutions". Un dynamisme associatif tout à fait remarquable.

La direction de Sciences Po Bordeaux encourage vivement ce foisonnement associatif qui renforce les liens au sein de la communauté d'établissement. Elle y voit d'autant plus d'intérêt que nombre d'étudiants, originaires de toutes les régions françaises, voire du monde entier, sont souvent isolés dans leur nouvelle vie universitaire et apprécient cette offre d'activités, basées sur le bénévolat et l'engagement individuel.

Outre le *Bureau des élèves*, l'*Association sportive* ou *Erasmix*, véritables « institutions » de la vie étudiante, chargées d'organiser les grandes manifestations festives et sportives proposées aux étudiants [Gala, soirées, Criterium,…], toutes les associations se chargent d'animer la vie sociale et culturelle de l'Institut. C'est notamment la vocation du *Bureau des arts* [BDA] qui regroupe depuis la rentrée 2008 plusieurs associations importantes en matière culturelle, dont *Pop'Art* et *Les Petits Courts*. C'est aussi la mission du *Bureau des médias* récemment créé.

N'hésitez pas à prendre contact avec les animateurs des associations pour vous impliquer dans leur fonctionnement. Une liste complète actualisée et accompagnée des fiches de présentation des associations est publiée annuellement dans le *Guide des associations*, à l'occasion du *Forum des associations* de Sciences Po Bordeaux organisé au début du mois d'octobre.

Les responsables des associations reconnues à Sciences Po Bordeaux peuvent, sous certaines conditions, utiliser les supports de communication de l'Institut [web, mailing list, etc.] pour faire connaître leur association et signaler les principales manifestations.

IL Y A UNE VIE APRÈS LES ÉTUDES !

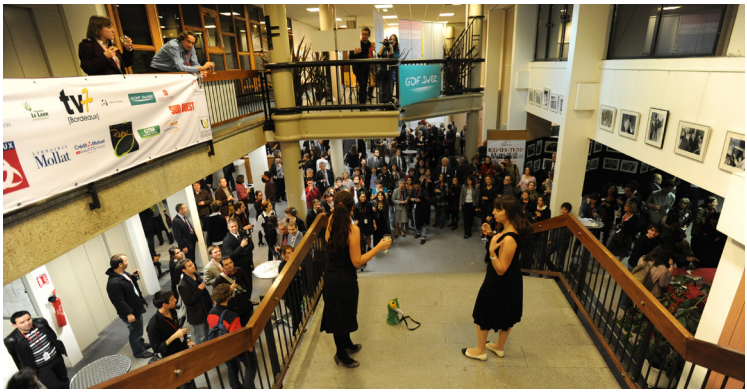

+ La reconnaissance d'une association par la direction de Sciences Po Bordeaux est soumise à certaines dispositions contenues dans le règlement intérieur de l'établissement.

Pour créer une association et connaître ce cadre réglementaire, adressez-vous au Secrétaire général de Sciences Po Bordeaux.

Secrétaire Général..... Didier CHABAULT [Bureau 245.E]
› +33 [0]5 56 844 251 | d.chabault@sciencespobordeaux.fr
Chargé de mission relations extérieures ..... Jean PETAUX [Bureau 219.E]
› +33 [0]5 56 844 290 | j.petaux@sciencespobordeaux.fr

Rencontres Sciences Po-Sud Ouest

Les Rencontres Sciences Po-Sud Ouest fêteront cette année leur 32e anniversaire, témoignage d'un partenariat unique et pérenne entre un établissement d'enseignement supérieur et l'un des plus importants groupes de presse français.

Les objectifs

Ce partenariat entre Sciences Po Bordeaux et le journal Sud Ouest se fixe chaque année quatre objectifs principaux d'information et de réflexion :

- offrir à partir d'un établissement public universitaire un forum d'idées et de débat vers tous les publics ;
- créer un espace de liberté d'échange d'idées et d'informations ;
- inciter une équipe d'étudiants, conseillés par des journalistes et des enseignants, à sélectionner et mettre en ordre les attentes supposées du public ;
- imaginer et proposer diverses activités faisant écho aux exposés et aux débats.

La préparation d'une Rencontre

Les équipes de préparation donnent tout leur sens aux Rencontres. Elles se réunissent une fois par semaine durant un mois avant chaque Rencontre. Elles offrent une structure légère de réflexion, de documentation, de responsabilisation et de soutien des initiatives individuelles, elles favorisent l'éclosion de nouvelles relations entre enseignants et étudiants et entre universitaires et non universitaires.

Elles contribuent ainsi, de façon originale, à la formation des étudiants : en associant de multiples partenaires, dans un climat de franche collaboration, de travail mais aussi d'amitié, comme en témoignent les repas conviviaux qui, le soir de chaque Rencontre, réunissent invités et organisateurs.

La participation à la préparation d'une Rencontre est totalement libre et fondée sur le volontariat. Il n'est pas besoin d'être spécialiste sur la question traitée pour préparer une Rencontre ; les étudiants de l'Institut peuvent venir dans ces préparations quel que soit leur niveau dans le cursus, de l'année 1 à l'année 5. Lors de la Rencontre, une équipe de 5 étudiants pose les questions, préparées en amont, à la personnalité invitée. S'il s'agit d'un débat avec plusieurs intervenants, leurs questions servent aussi de trame à la discussion. Les Rencontres permettent de découvrir une personnalité ou de s'intéresser à un domaine entièrement nouveau.

RAPPEL DU PROGRAMME 2014-2015

Grand Oral
- Heinz WISMANN
- Serge KLARSFELD
- Catherine MILLET
- Rudy RICCIOTTI
- Raphaël PICHON
- Michel BARNIER

Table ronde
- Le Sud-Ouest, quelle identité pour quels territoires ?
- Faut-il avoir peur des robots ?

Grande leçon
- Hervé LE BRAS

Rencontre décentralisée
- Lot-et-Garonne, terre d'immigration

ÉLARGISSEZ VOS HORIZONS !

Un panneau d'affichage dédié aux Rencontres est implanté dans le hall du RDC [face à la salle Redon] : il est régulièrement actualisé. Le programme de l'année, les infos et les vidéos des dernières Rencontres sont disponibles sur le site sciencespobordeaux.fr et sur la page facebook des Rencontres.

EN PARTENARIAT AVEC Crédit Mutuel du Sud-Ouest

Responsable des Rencontres..... Françoise TALIANO-DES GARETS [Bureau 035.E]
› +33 [0]5 56 844 277 | f.taliano@sciencespobordeaux.fr
Bureau des Rencontres.....Myriam CERVERA [Bureau 024.E]
› +33 [0]5 56 844 295 | sciencespo-sudouest@sciencespobordeaux.fr

Santé & prévention

Pour beaucoup d'entre vous, cette année à Sciences Po Bordeaux constitue la première expérience de vie étudiante, parfois la première séparation du cadre familial. Afin de vous accompagner, en cas de difficulté, plusieurs services de santé et de prévention sont à vos côtés.

À VOTRE ÉCOUTE

Vos interlocuteurs santé

Sur le campus de Pessac en proximité, une infirmière vous accueille, gratuitement, tous les jours de 8h45 à 17h35 (sauf le mercredi après-midi) dans le respect du secret professionnel. Elle vous écoute, vous conseille, vous informe et vous oriente selon vos besoins vers d'autres professionnels de santé.

Elle assure aussi les soins courants relevant de son rôle propre et intervient pour les premiers gestes d'urgence. Elle organise, au sein de l'Université, en collaboration avec de nombreux partenaires, des actions collectives de prévention et de promotion de la santé sur des thèmes de santé publique.

CONTACT

Florence TOUCHARD
Infirmerie | Hall central de l'Université - site de Pessac
Rez-de-chaussée | Bureau A10, à proximité de la loge des appariteurs
Tél : +33 [0]5 56 84 54 75 ou +33 [0]6 21 11 09 47
florence.touchard@u-bordeaux.fr

Situé dans l'immeuble « l'Escabelle » à côté de l'arrêt de tram Doyen Brus [à proximité de l'IEP], l'Espace Santé Étudiants de l'Université de Bordeaux est ouvert sans interruption de 9h00 à 19h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h00 à 17h00.

Une équipe pluridisciplinaire [médecins généralistes et spécialistes, infirmières, assistantes sociales, psychologue, diététicienne, etc.] est à votre disposition pour vous aider à résoudre toutes difficultés d'ordre médico-psychologiques, sociales ou personnelles. Le centre assure un certain nombre de prestations sans avance de frais, ou en 1/3 payant intégral [consultations médicales, soins infirmiers, etc.], et organise la visite de prévention prévue par l'arrêté du 3 mai 1988 pour les étudiants inscrits en première année dans l'enseignement supérieur.

Service social

Difficulté psycho-sociale, familiale, financière ou administrative, etc. vous pouvez rencontrer une assistante sociale. Tenue au secret professionnel, elle accueille, écoute et aide à la recherche de solutions. Elle informe sur l'ensemble des dispositifs liés à la vie étudiante et assure si nécessaire le lien avec divers services compétents. Elle assure des permanences sur RDV le lundi et le jeudi de 9h30 à 16h30 dans les locaux de l'Université de Bordeaux | Site de Pessac. Les RDV sont à prendre en ligne sur le site internet du Crous de Bordeaux rubrique « *aides sociales* », onglet « *prendre RV* ». De plus, l'assistante sociale tient une permanence téléphonique le mercredi matin de 9h30 à 12h00 au **05 56 33 92 56**.

http://www.crous-bordeaux.fr/social/prendre-rendez-vous

CONTACT

Mariette DUSSAUD
Service social | Service Vie étudiante
Hall central de l'Université - site de Pessac
Rez-de-chaussée | Bureau A17D

L'Espace Santé Étudiants est ouvert durant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps et fermé durant les vacances de Noël et du 14 juillet au 31 août.

© O. Got | Université de Bordeaux

Espace Santé Étudiants de l'Université de Bordeaux
22 avenue Pey Berland
33600 Pessac
Tram B | Arrêt Doyen Brus
Tél : +33 [0]5 33 51 42 00

En cas de difficultés, n'oubliez pas que vous avez, près de vous, des interlocuteurs susceptibles de vous conseiller : vos enseignants naturellement, mais aussi la direction des études. Dans tous les cas, ne laissez pas une situation de mal-être s'installer durablement et n'hésitez pas à parler de vos problèmes éventuels.

Le sport à Sciences Po Bordeaux

Sciences Po Bordeaux est le seul établissement d'enseignement supérieur bordelais où le sport est obligatoire et totalement intégré au système d'évaluation durant la totalité des cinq ans d'études. Que vous soyez un sportif confirmé ou pratiquant occasionnel, un vaste choix d'activités vous est proposé.

La pratique d'une activité physique et sportive est obligatoire et valorisée par une note à la fin de chacune des années d'étude. La non-validation des enseignements d'APS peut se traduire par un redoublement voire un ajournement définitif.

Les étudiants doivent choisir une discipline parmi celles proposées sur la liste éditée en début d'année. Cette liste est affichée sur le tableau des sports, disponible au service *Scolarité & vie étudiante* et est consultable à la rubrique *Pôle APS* sur le site *sciencespobordeaux.fr*. Seules les activités figurant sur cette liste sont acceptées pour la notation de fin d'année. Les cours sont encadrés par des enseignants des universités bordelaises, des enseignants vacataires recrutés par Sciences Po Bordeaux et des intervenants du secteur associatif régional.

Les étudiants inscrits sur les listes Haut Niveau [ministère Jeunesse & Sports] ou ayant un niveau de pratique interrégional voire national sont invités à se faire connaître rapidement auprès de l'enseignant d'EPS de l'institut. Un travail de présentation d'activité sera nécessaire pour la notation finale.

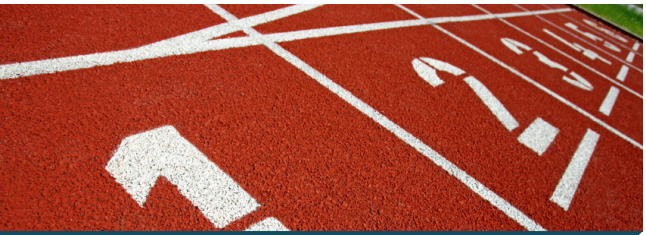

ANIMA SANA IN CORPORE SANO (ASICS)

En début d'année, chaque étudiant devra donc suivre la démarche suivante :

- **Choisir une activité** compatible avec son emploi du temps.
- **Réserver une place** dans un cours **via la plateforme MOODLE [rubrique "Inscriptions en ligne"]**. Vos identifiants vous sont fournis lors de l'inscription administrative.
- **Confirmer cette réservation** auprès de l'enseignant assurant cette discipline lors du premier cours.
- **Retirer la carte APS** avec une photo d'identité auprès du service de Scolarité. Cette carte permettra la notation de fin d'année. Elle comprend la fiche des présences obligatoires et la grille d'évaluation, base générale de notation de fin d'année. Cette carte sera à présenter en début de chaque séance à l'intervenant chargé de la notation de fin d'année.
- **Procéder à l'inscription définitive dans l'activité pratiquée via la plateforme MOODLE [rubrique "Inscriptions en ligne"]. Toute absence d'inscription et/ou manque partiel d'information (sauf à être dûment justifiés) ne permettront pas la notation de l'étudiant. L'étudiant non inscrit, ne figurera pas sur les fiches de notation issues de cette inscription et se verra attribuer automatiquement la note de 0/20.**
- **Participer à l'enseignement** choisi. L'évaluation de fin d'année tient compte de l'assiduité au cours et de la qualité de la participation.

Certaines situations particulières - dispense d'APS pour raison médicale, dispense d'APS en cours d'année, pratique à bon niveau d'une activité ne figurant pas parmi les disciplines proposées, etc - peuvent faire l'objet d'un traitement spécifique en accord avec le professeur de sport de Sciences Po Bordeaux.

Il n'est pas possible de changer d'activité en cours d'année sans autorisation du responsable des APS de Sciences Po Bordeaux.

Beaucoup de détails sur les diverses activités sportives proposées à l'Institut, et notamment sur les possibilités de pratique sportive dans un cadre compétitif, sont également disponibles sur le site de l'Association Sportive.

as.sciencespobordeaux.fr

Directeur du Pôle APS ..... Joël MONLEZUN [Bureau 017.E]
› +33 [0]5 56 844 190 | pole.aps@sciencespobordeaux.fr

Le synoptique de la scolarité diplôme à Sciences Po Bordeaux

Deuxième cycle du diplôme Sciences Po Bordeaux

DIPLÔME DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE BORDEAUX [CONFÉRANT GRADE DE MASTER]

300 ECTS

5

240 ECTS

4

Entrée directe
- Bac+3
- 180 ECTS
- Sur examen

Majeure AFFAIRES INTERNATIONALES

Parcours

- Bordeaux International Relations Degree **[BIRD]** [6]
- Coopération internationale et développement **[CID]**
- Géo-économie appliquée **[GEA]**
- Gestion des Risques dans les Pays du Sud [2] **[GRPS]**
- Intégration européenne et développement global **[IEDG]** [3]
- Dynamiques Africaines **[MIDAF]** [5]
- Politique et développement en Afrique et dans les Pays du Sud **[PDAPS]**
- Politique internationale **[PI]**

Majeure CARRIÈRES PUBLIQUES

Parcours

- Carrières Administratives **[CA]**
- Expertise en Affaires Publiques **[EAP]**
- Objectif ENA **[OENA]** [8]

Majeure MANAGEMENT DE PROJETS ET ORGANISATIONS

Parcours

- Économie Sociale et Solidaire et Innovation Sociale **[ESSIS]**
- Gestion des Entreprises et des Organisations **[GEO]** [2]
- Management de Projets Culturels et Développement Territorial **[MPCDT]**

Majeure POLITIQUE, SOCIÉTÉ, COMMUNICATION

Parcours

- Affaires Publiques et Représentation des Intérêts **[APRI]**
- Carrières Européennes **[CE]**
- Communication Publique et Politique **[CPP]** [1]
- Journalisme **[JO]**
- Métiers du Politique **[MDP]** [2]
- Stratégies et Gouvernances Métropolitaines **[SGM]** [7]
- Science Politique et Sociologie Comparatives **[SPSC]** [2]

Notes & légende

1. En partenariat avec l'ISIC | Université Bordeaux Montaigne
2. En partenariat avec l'Université de Bordeaux
3. En partenariat avec l'Université de l'Amitié des Peuples de Moscou
4. En partenariat avec l'Université Laval de Québec et l'Université libre de Bruxelles.
5. En partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne
6. En partenariat avec Middlebury College
7. En partenariat avec l'Université de Bordeaux et l'École Nationale d'Architecture et de paysage de Bordeaux
8. En 5e année uniquement

Premier cycle du diplôme de Sciences Po Bordeaux

180 ECTS

3

Entrée directe
- ***Bac + 2***
- ***Sur examen***

[régime spécial CPGE]

L'année des approfondissements

L'année de retour à Sciences Po Bordeaux est une année d'approfondissement des enseignements fondamentaux en sciences humaines et sociales. Elle est aussi destinée à préparer la spécialisation avant le passage en deuxième cycle. Il s'agira donc, durant cette année, d'asseoir le socle des connaissances acquises et d'explorer le champ des possibles en matière d'orientation.

120 ECTS

2

Année de mobilité : pas d'entrée directe

L'année de la mobilité

La deuxième année est une année de mobilité obligatoire pour l'ensemble des étudiants de Sciences Po Bordeaux. Prise d'autonomie, élargissement des perspectives intellectuelles et/ou des horizons linguistiques sont les maîtres-mots de cette année "hors-les-murs".

60 ECTS

1

Entrée directe
- ***Bac + 0***
- ***Sur examen***

L'année des fondamentaux

La première année est à la fois une année de découverte des principales disciplines des sciences humaines et sociales et d'apprentissage du cadre méthodologique propre aux Instituts d'Études Politiques.

Les filières intégrées binationales

Les filières intégrées binationales constituent l'une des spécificités majeures du cursus de Sciences Po Bordeaux. Scolarité en cinq ans, alternée annuellement entre Sciences Po Bordeaux et l'université partenaire. Ce cursus bilingue est sanctionné par l'obtention d'un double diplôme.

Sept partenariats avec des institutions réputées

FIFA	Filière intégrée France-Allemagne	Bordeaux-Stuttgart
FIFE	Filière intégrée France-Espagne	Bordeaux-Madrid
FIFI	Filière intégrée France-Italie	Bordeaux-Turin
FIFMA	Filière Intégrée France-Maroc	Bordeaux-Casablanca
FIFPO	Filière intégrée France-Portugal	Bordeaux-Coimbra
PFC	Programme France-Caraïbe	Bordeaux-Antilles/Guyane-Kingston
FIFRU	Filière intégrée France-Royaume Uni	Bordeaux-Cardiff

Une scolarité en alternance

▶ **FIFA, FIFE, FIFI, FIFPO, FIFMA, PFC**
- Année 1 en filière : à Sciences Po Bordeaux en 1re année
- Année 2 en filière : en mobilité dans l'établissement partenaire
- Année 3 en filière : à Sciences Po Bordeaux en 4e année
- Année 4 en filière : en mobilité dans l'établissement partenaire
- Année 5 en filière : à Sciences Po Bordeaux en 5e année

▶ **FIFRU**
- Année 1 en filière : en mobilité dans l'établissement partenaire
- Année 2 en filière : à Sciences Po Bordeaux en 1re année
- Année 3 en filière : en mobilité dans l'établissement partenaire
- Année 4 en filière : à Sciences Po Bordeaux en 4e année
- Année 5 en filière : à Sciences Po Bordeaux en 5e année

NB. Les modalités d'alternance et le niveau des années d'étude à l'étranger varient selon les filières, en fonction des exigences spécifiques des établissements partenaires.

Les dates-clés de votre année

DATES	
LUN | **07.09.2015**	**SEMAINE D'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS PRIMO-ENTRANTS**
LUN | **14.09.2015**	**DÉBUT DES COURS**
LUN | **21.09.2014**	**DÉBUT DES CONFÉRENCES DE MÉTHODE**
JEU | **24.09.2015** DIM | **27.09.2015**	**RÉSERVATION D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE** [1e, 3e et 4e années]
JEU | **24.09.2015** JEU | **01.10.2015**	**INSCRIPTION MOODLE AUX EXAMENS** [Cours d'ouverture : 1e, 3e et 4e années] [Cours magistraux à choix : 4e année] [Enseignements de détermination : 3e année]
DIM | **25.10.2015** DIM | **01.11.2015**	**VACANCES DE TOUSSAINT**
JEU | **05.11.2015** JEU | **19.11.2015**	**INSCRIPTIONS SUR LE SITE APS AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES & SPORTIVES** [Toutes années]
LUN | **14.12.2015** SAM | **19.12.2015**	**SEMAINE DE RATTRAPAGE DES COURS ET RÉVISIONS**
DIM | **20.12.2015**	**FIN DU PREMIER SEMESTRE**
DIM | **20.12.2015** DIM | **03.01.2016**	**VACANCES DE NOËL**
LUN | **04.01.2016** SAM | **09.01.2016**	**EXAMENS RELATIFS AUX COURS DU PREMIER SEMESTRE**
LUN | **11.01.2016**	**DÉBUT DU SECOND SEMESTRE**
DIM | **21.02.2016** DIM | **28.02.2016**	**VACANCES D'HIVER**
LUN | **11.04.2016** SAM | **16.04.2016**	**SEMAINE DE RATTRAPAGE**
DIM | **17.04.2015**	**FIN DU SECOND SEMESTRE**
DIM | **17.04.2016** DIM | **24.04.2016**	**VACANCES DE PRINTEMPS**
À partir du LUN | **25.04.2016**	**DÉBUT DES SESSIONS D'EXAMENS** *

NOTES

* Date indicative, le calendrier des examens sera diffusé ultérieurement.

Vous êtes témoin d'un **accident**

- **Gardez votre calme**
- **Ne déplacez jamais un blessé, sauf si vous êtes secouriste**
- **Ne transportez jamais un blessé dans votre véhicule**

❶ PROTECTION

- Évaluez la situation et la gravité apparente des dommages.
- Si un risque persiste :
  - essayez de le supprimer, sans vous mettre en danger !
  - éloignez les personnes alentour et balisez la zone à risque.

❷ ALERTE

- Prévenez le Secrétaire général au 05 56 844 **251** [poste 251 à partir d'un tél. fixe à l'IEP].
- Appelez ou faites appeler le SAMU par le **15** ou le **112** et donnez avec précision :
  - ***votre situation géographique*** **Institut d'Études Politiques à Pessac**
  - ***la localisation de l'accident*** *étage, numéro de salle ou de bureau…*
  - ***l'état de la [ou des] victime[s]*** *cause et gravité apparente des blessures…*
- Donnez vos coordonnées aux secours et ne raccrochez jamais le premier.
- Prévenez l'accueil et postez une personne pour l'accueil des secours devant l'entrée principale.

En cas de malaise passager ou pour un conseil de santé

L'infirmière accueille les étudiants à l'Université de Bordeaux | site de Pessac. Ses missions s'inscrivent dans une démarche d'accueil, de conseil et d'orientation vers d'autres professionnels de santé. Elle assure aussi les soins courants et intervient pour les premiers gestes d'urgence.

- **Présence**..... tous les jours de 9h15 à 17h20
- **Permanences** ..... lundi, mardi, jeudi [13h15-17h20] | mercredi, vendredi [9h15-12h30]
- **Localisation**..... Rez-de-chaussée de l'Université de Bordeaux | site de Pessac. à proximité de la loge des appariteurs (Bureau A10).
- **Contact** ..... 05 56 845 475 | 06 21 110 947 | florence.touchard@u-bordeaux.fr

Vous êtes témoin d'un **incendie**

- **Gardez votre calme**
- **Évitez toute manifestation susceptible de provoquer la panique**
- **Prévenez immédiatement le 05 56 844 251 ou le 05 56 844 302**

❶ EXTINCTION

- Attaquez le début d'incendie avec les moyens de secours appropriés.
- Ne vous mettez pas en danger ! Si vous ne maîtrisez pas le feu, donnez l'alarme !

❷ ALARME

- Déclenchez l'alarme sonore en appuyant sur un déclencheur manuel.
- Prévenez le chargé d'évacuation de la zone touchée par le sinistre.

❸ ALERTE

- Appelez ou faites appeler les sapeurs-pompiers par le **18** ou le **112**.
- Donnez avec précision votre localisation.

❹ ÉVACUATION

- Quittez les locaux dans le calme en fermant, sans les verrouiller, portes et fenêtres.
- Ne revenez jamais en arrière, n'utilisez pas l'ascenseur, aidez les personnes handicapées.
- Pour traverser une zone enfumée, progressez près du sol.
- Si vous ne pouvez pas évacuer : calfeutrez-vous dans une salle et signalez votre présence.

❺ RASSEMBLEMENT

- Rendez-vous aux points de rassemblement et éloignez-vous des bâtiments.
- Signalez aux chargés d'évacuation toute absence anormale constatée.
- Ne réintégrez pas les locaux sans y avoir été autorisé par les secours.

CAMPUS ACCUEIL

▶ facebook.com/espacerentreeetudiants

université de BORDEAUX

Appart-Dating le jeudi 10 septembre de 14h00 à 17h00
Job-dating le jeudi 17 septembre de 14h00 à 17h00

Hall de l'Université de Bordeaux - Place de la Victoire

Vous cherchez des infos, des bons plans en prévision de la rentrée ? L'Université vous donne rendez-vous à "Campus accueil" place de la Victoire.

"Campus Accueil", c'est le grand rendez-vous de la rentrée. Il s'agit d'un moment à la fois festif et informatif qui permet aux étudiants d'échanger entre eux et de découvrir tous les bons plans sur la ville : culture, santé, transports, sports, loisirs...

Place de la Victoire, 33000 Bordeaux | Tram B - Arrêt Victoire | Entrée libre et gratuite

LES CAMPULSATIONS

Du 24 septembre au 3 octobre 2015

Les Campulsations, un élan culturel à la rentrée universitaire, un lien entre les étudiants, les campus et les villes.

Le festival « Les Campulsations » est initié par le Crous Bordeaux-Aquitaine en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur de Bordeaux, les collectivités locales, les structures et associations culturelles et étudiantes de la CUB.

L'objectif de ce festival est double :
- présenter en partie la diversité de l'offre culturelle
- mieux identifier, dès la rentrée, les lieux culturels présents sur les campus et l'agglomération bordelaise.

"Les Campulsations, contration de campus et de pulsations, résonne comme un appel à ressentir le rythme de l'année universitaire à venir. Du cœur des villes aux artères des campus, vous pourrez prendre le pouls d'une rentrée culturelle forte d'images et de sons.

www.crous-bordeaux.fr/culture ▶

LA CARTE AQUIPASS

Une carte Aquipass vous a été délivrée lors de votre première inscription à Sciences Po Bordeaux. Cette carte est désormais votre ***carte d'étudiant***. Elle contient des informations concernant votre cursus et elle pourra vous être demandée pour justifier de votre statut, lors des examens par exemple.

Grâce à la fonction monétique intégrée dans sa puce, la carte est aussi un ***porte-monnaie électronique*** que vous rechargerez sur les bornes dédiées. Vous pourrez ainsi payer vos repas dans les restaurants et cafétérias du CROUS, vos photocopies ou impressions, ou bien régler des achats dans les commerces acceptant le paiement IZLY… La carte AQUIPASS sert enfin de ***carte de bibliothèque*** et vous permettra d'emprunter des livres à Sciences Po Bordeaux et dans les bibliothèques des universités de Bordeaux.

La durée de validité de votre carte est de 3 ans. Votre carte devra donc être présentée à chaque réinscription pour effectuer une mise à jour des données de scolarité et actualiser l'hologramme autocollant. En outre, il conviendra de « faire durer » votre carte, en lui épargnant de trop mauvais traitements !

En cas de problème technique :

Point Accueil Aquipass TALENCE
Domaine du Haut-Carré
43, rue Pierre Noailles
Bât. C4 Rez-de-chaussée
Ligne B - arrêt Forum
Permanences les mardis et jeudis
de 10h00 à 13h30

En cas de perte ou de vol de la carte AQUIPASS, adressez-vous au service de la scolarité qui éditera une nouvelle carte. Une attestation de la déclaration de perte ou de vol auprès des autorités de police pourra vous être réclamée. Attention, en cas de perte ou de vol, le coût de réédition de la carte AQUIPASS est à votre charge [10 €] et le solde restant sur votre porte-monnaie IZLY ne pourra vous être remboursé.

Réalisation : Priscilla Rivaud | Photos : Laurent Wangermez, Fotolia | Imprimerie LAPLANTE | Ne pas jeter sur la voie publique